

**On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.**

• **La République de Seine-et-Marne 13 Mars 2023 – n°8089**

> **Sécheresse hivernale : le Département alerte.**

Une situation préoccupante, mélange d'une sécheresse historique à l'été 2022 et d'un hiver sans pluie ou presque. Le résultat : la situation des nappes phréatiques est particulièrement inquiétante alors qu'elles n'ont pas pu se remplir normalement ces dernières semaines. On fait le point pour ce qui concerne la Seine-et-Marne.



→ L'absence de fortes pluies couplées aux fortes chaleurs de l'été 2022 laissent craindre une nouvelle période de sécheresse

Le monde agricole en souffrance

Les cultures pourraient être impactées par le déficit hydrique de ces dernières semaines. Si les agriculteurs ne sont pas encore complètement pessimistes, la situation pourrait se tendre si les averses ne sont pas plus importantes. Des solutions sont envisagées.

L'été est souvent associé au soleil, mais l'hiver l'est de moins à moins à la pluie. Entre le 21 janvier et le 7 mars, les nuages n'ont pas... ou peu... arrosé le sol seine-et-marnais, causant un déficit pluviométrique. C'est

marqué de précipitations a impacté les agriculteurs, largement tributaires de la météo pour assurer leurs récoltes.

« Les cultures, déjà semées à l'automne pour certaines, ont souffert de ce manque d'eau. « Je n'ai relevé que 2,5 mm d'eau sur février, ça pénalise les cultures », pointe Guillaume Chantereau, exploitant agricole à Faÿ-lès-Nemours. Pour lui, les hivers seraient année après année plus secs. « J'observe qu'il y a la même quantité d'eau, mais elle ne tombe plus comme avant. On peut avoir trois mois de pluie d'un coup, et ensuite plus rien pendant plusieurs

semaines », remarque celui qui élève aussi des poules.

Le retour de pluie, dans la nuit du 7 au 8 mars, a pu arroser les sols, mais il en manque encore cruellement pour rattraper le déficit. « Ce n'est pas trop tard, mais ça dépend de la qualité de la terre. Là ça va quand même être bon pour l'orge ou le blé tendre », explique par exemple Guillaume Chantereau. D'après lui, la situation aurait été plus catastrophique si la sécheresse avait eu lieu en mai, lors du remplissage des grains.

Cette sécheresse hivernale a aussi préoccupé les éleveurs bovins, comme Philippe Du-

four, de la ferme de la Recette à Échouboulains. « On a une accumulation de périodes sèches et chaudes. On a eu un été très chaud en 2022, et la fin de l'hiver est sèche », présente-t-il. La situation est d'autant plus problématique que c'est à cette période que la repousse de l'herbe se fait. « On a dû racheter du fourrage pour sécuriser. Habituellement, on n'en a pas besoin », poursuit-il. Une dépense imprévue qui impacte le budget de l'exploitation, à l'accoutumée auto-suffisante.

Des solutions pourraient exister

Face aux pénuries d'eau, qui pourraient se multiplier dans les années à venir à cause du réchauffement climatique, certains agriculteurs ont déjà quelques idées pour récupérer un peu d'eau. « Il va falloir se poser des questions sur le stockage de l'eau. Il y en a parfois trop l'hiver, qui ne sert à personne, et peut même asphyxier les cultures. En juin, il n'y a plus d'eau : on pourrait stocker l'excé-

dent d'hiver pour l'été, dans des bassines par exemple. Cela pourrait même éviter des inondations », réfléchit par exemple Guillaume Chantereau.

Cette hypothèse ne serait pas forcément pertinente pour les éleveurs, mais des réponses sont aussi à l'étude. « On ne va pas arroser les prairies, mais des graminées plus résistantes ou des luzernes aux systèmes racinaires allant chercher l'eau plus profondément peuvent être envisagées », pense Philippe Dufour.

Une diminution des effectifs pourrait aussi être envisagée, mais aurait des répercussions sur le chiffrage d'affaires de l'exploitation. « Il faut des solutions, on ne réclame pas des aides », martèle-t-il.

Si les solutions envisagées varient, les deux professionnels sont d'accord sur un point : il va falloir beaucoup de pluie pour améliorer la tendance, et éviter que leurs récoltes ne tombent à l'eau.

• **Paul VARENGUIN**

Des mesures de vigilance

Le préfet de Seine-et-Marne a décidé de mettre en œuvre des mesures de vigilance de l'utilisation de l'eau dans les communes qui dépendent de la nappe de Champigny « secteur est », et des rivières du Grand Morin et du Réveillon, dont le niveau a déjà franchi le seuil de vigilance. Les autres nappes et rivières du département sont également à un niveau bas par rapport aux années précédentes, et plusieurs petites rivières sont déjà proches du seuil de vigilance. En effet, depuis le mois de novembre, la pluviométrie est déficitaire sur l'ensemble de la Seine-et-Marne. Les récents épisodes pluvieux ne compensent qu'une remontée temporaire des niveaux des cours d'eau et des nappes phréatiques. Des pluies, des derniers demeureront très faibles si la situation perdure au cours des mois de mars. Il est important que la population soit sensibilisée aux règles de bon usage d'économie d'eau.



Le printemps 2023 s'annonce déjà difficile pour les agriculteurs. Illustration: Paco



DON D'ORGANE. La Course du Cœur passera en Seine-et-Marne

750 km de relais entre Paris et Bourg-Saint-Maurice, c'est le principe de la Course du Cœur. L'événement, dont l'objectif est de sensibiliser au don d'organes, passera par la Seine-et-Marne le 23 mars.

SEINE-ET-MARNE

Du 22 au 26 mars aura lieu la 36^e édition de la Course du Cœur. Créée en 1986, cette course à pied, organisée par l'association Trans-Forme, est un relais non-stop de 750 km, sur quatre jours et quatre nuits, entre Paris et Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs (Savoie). Défi sportif et solidaire unique en son genre, son objectif est de sensibiliser le grand public au

don d'organes.

Une course aux intérêts multiples

« Il y a plusieurs intérêts à cet événement. Le premier est pour les greffés eux-mêmes, parce que c'est la démonstration du succès de la greffe. Mais cette course est aussi une inspiration pour tous les patients en attente d'une greffe, qui seraient inquiets à l'idée de ne pas pouvoir retrouver une vie normale après une transplantation. Et enfin, c'est aussi très positif pour sensibiliser à l'utilité du don d'organes. On espère, grâce à cet événement, faire bouger les lignes de l'ignorance qui existe en matière du don d'organes », confie ainsi Olivier Coustère, directeur

de la course, président de l'association organisatrice et greffé rénal lui-même.

Et depuis la crise sanitaire, l'importance de la Course du Cœur n'a cessé de croître : « Depuis plus de deux ans, la pandémie a eu des conséquences dramatiques sur l'activité de greffe. Malgré une reprise en 2021, l'activité n'a cependant pas encore retrouvé son niveau d'avant Covid, la sensibilisation au don d'organes est donc plus que jamais primordiale. La liste des personnes en attente d'une greffe ne fait que s'allonger », explique l'organisation. « En 2022, il n'y a eu "que" 5 500 greffes, alors qu'il y a plus de 27 000 patients sur liste d'attente », précise Olivier Coustère.

« Notre ambition est modeste »

En chiffres, la Course du Cœur, c'est entre 14 et 18 équipes pour un total de 270 coureurs, auxquels s'ajoute une équipe de 15 personnes transplantées (cœur, foie, rein, moelle osseuse...). Chaque étape est comprise entre 8 et 60 km, avec des étapes plus particulières que



La Course du Cœur a pour objectif de sensibiliser au don d'organes Trans-Forme

les autres (roller, bike and run, relais volants, etc.). Une équipe spécialisée de neuf médecins dotée du matériel médical approprié, ainsi que 28 kinésithérapeutes, suivront les coureurs pour éviter tout problème. Ce sera également le cas d'un escadron de 15 motards de la Garde Républicaine, et de 36 commissaires pour la sécurité de l'épreuve. Sans oublier les 145 bénévoles qui seront présents au service des participants.

Côté parcours, cette année, la

course passera dans près de 200 communes réparties sur quatre régions et 13 départements, dont la Seine-et-Marne, qui sera au cœur de l'événement jeudi 23 mars au matin, avec 16 communes traversées (voir encadré).

« Notre ambition est modeste. Nous souhaitons simplement que quelqu'un qui entend parler de la Course du Cœur, que cela soit en la voyant passer devant chez lui ou en lisant un article à ce sujet, se demande s'il est

pour ou contre le don d'organes et qu'il en parle autour de lui. En effet, si 80% des personnes interrogées en France se disent favorables au don d'organes, seuls 47% en parlent avec leur famille. Cela signifie que si ces personnes viennent à décéder, leurs proches sont totalement ignorants de la position de cette personne. D'où l'importance de cet événement », conclut Olivier Coustère.

• Geoffrey FAUCHEUX

→ Les communes du 77 traversées par la course

La Course du Cœur arrivera en Seine-et-Marne dans la nuit du 22 au 23 mars, par le village de Saint-Germain-sur-Ecole, puis traversera les communes suivantes : Chailly-en-Bière, Fontaine-le-Port, Héricy, Vulaines-sur-Seine, Champagne-sur-Seine, Moret-Loing-et-Orvanne, Montigny-sur-Loing, Bourbon-Marlotte, Montcourt-Fromonville, La Genevraye, Nonville, Nanteau-sur-Lunain, Lorrez-le-Bocage et Vaux-sur-Lunain.

FONTAINE-LE-PORT

SAUVAGE PAR NATURE. A la découverte de la flore locale

L'association Sauvage par nature organise des parcours pédestres pour découvrir la flore locale. A Fontaine-le-Port, les participants ont appris à reconnaître les plantes comestibles.

Le dimanche 12 mars, l'association Sauvage par nature a organisé une balade découverte dans la commune de Fontaine-le-Port, pour une initiation aux plantes locales.

Créée il y a un an à Chartrettes, elle a pour objectif de partager des connais-

sances sur la flore qui pousse dans les environs de la forêt de Fontainebleau.

« Ce qui anime l'association, c'est la transmission de connaissance des plantes, pour vivre en autonomie, souligne Frédéric Esclause, guide de l'association. On crée pour le public de vrais parcours afin de découvrir la nature. »

Curieux et passionné par l'environnement depuis son enfance, il a, au fil de sa vie, appris par lui-même, mais aussi à travers des stages d'immersion, pour tout savoir sur la forêt de Fontainebleau.

Balade pédagogiques

C'est à travers des balades pédagogiques, qu'il illustre les moyens de reconnaître les diverses plantes qui sont comestibles ou au contraire dangereuses pour l'homme, ainsi que leurs familles. A titre d'exemple, il apprend à faire la différence entre la consoude (une herbacée vivace comestible) de la digitale qui lui ressemble, mais qui, elle, est mortelle.

Des initiations à la cuisine de ces diverses plantes sont également une spécialité de l'association, afin d'apporter un plus aux promenades pédestres.

Après un appel à divers villages autour de la forêt de Fontainebleau, l'association a reçu une réponse positive de la commune de Fontaine-le-Port pour une première balade botanique autour du village.

Cette expérience, au prix de 15 €, dirigée par Frédéric Esclause, a conduit les personnes présentes à découvrir durant près de deux heures et demie, les diverses plantes



L'association Sauvage organise des parcours pour découvrir les plantes sauvages Sauvage par nature

présentes dans le centre de la commune, mais également dans les sentiers.

« Dans le parc, on trouve une dizaine de plantes, puis dans les chemins plus sauvages, on va trouver douze

à quinze autres espèces, explique-t-il. Le but de cette initiation, c'est que les participants reconnaissent les plantes tous seuls, pour effectuer une bonne cueillette de la flore locale. Le prin-

temps arrive et l'association invite le public à se familiariser avec elle, pour pouvoir l'utiliser à bon escient ».

• Site Internet : sauvagepar-nature.fr

GUIGNES

ÉLECTION MUNICIPALE. La liste menée par Manuel Medeiros élue à la tête de la mairie

Le 12 mars, le second tour de l'élection municipale de Guignes a été remporté par la liste emmenée par Manuel Medeiros avec 51,47 % des voix

Les 5 et 12 mars, les 2 719 habitants de Guignes inscrits sur les listes électorales, étaient appelés aux urnes pour élire leur nouveau conseil municipal après la démission de 14 des 26 personnes élues en 2020.

Contesté par une partie de la majorité, le maire Bernard Boutillier ne se représentait pas, préférant soutenir la liste de son premier adjoint Manuel Medeiros (Guignes nous rassemble, continuons).



Elu jeudi soir ?
Ce dernier est arrivé en tête au soir du 1^{er} tour (46,94%) devant la liste menée par Amin Guechati, adjoint démissionnaire (Guignes au cœur du changement, 31,12%) et Ensemble pour Guignes (21,94%), celle de l'ancien maire Jean Barrachin (1999-2020), chef de file de l'opposition.

Toutes qualifiées pour le second tour, les trois listes ont dû attendre ce dimanche pour définitivement se départager. C'est la liste de Manuel Medeiros qui l'emporte avec 51,47 % des voix. Il devrait donc être élu maire de Guignes lors du conseil municipal, probablement ce jeudi soir.

Guignes nous rassemble, continuons : 51,47%, Guignes au cœur du changement : 34,14%, Ensemble pour Guignes : 13,4 %. Taux de participation : 49,65 %.

• M.B. avec Y.V.

■ Résultats du 2^e tour :

La liste portée par Manuel Medeiros a remporté le second tour de l'élection municipale de Guignes. Sauf surprise, ce dernier sera élu maire de la ville cette semaine par le nouveau conseil municipal. Ville de Guignes.

FÊTE DU PRINTEMPS. Tous au jardin les 1^{er} et 2 avril

Devenu un des rendez-vous majeurs du jardin, la Fête du Printemps, organisée par les Journées des plantes et Art du jardin, célébrera sa 7^e édition autour du thème « S'il te plaît, dessine-moi un jardin ».

BLANDY

Agrémenter son espace extérieur est une des préoccupations préférées des Français, selon une étude UNEP 2022. Pendant deux jours, les Journées des Plantes et Art du Jardin, véritable lieu d'échanges et de rencontres entre pépiniéristes, professionnels du paysage, autodidactes, et adeptes des jardins, proposeront un large éventail végétal.

Une occasion pour les visiteurs de venir imaginer aux côtés de concepteurs d'ambiance leur prochain décor végétal autour d'un large panorama d'idées décoratives à mettre en scène dans tous les types de jardins, terrasses et balcons. L'art des jardins sera orchestré autour de conférences et ateliers animés par des paysagistes et une aquarelliste, Isa-Marie Grujard, qui proposera un atelier zen d'aquarelles aux visiteurs.

Par ailleurs, de nombreuses conférences et interventions seront en résonance cette année à l'occasion de « l'année des jardins » qui sera lancée lors de l'événement à Blandy-les-Tours par le Département de Seine-et-Marne.



■ Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril, 10h-18h. Tarif : 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration sur place. Parking gratuit.

→ **Programme et animations**

S'il te plaît dessine-moi un jardin :
Rencontres avec les paysagistes-conseils pour aménager jardin, terrasse ou balcon, samedi 10h-18h.
Ateliers sur différentes thématiques, créer une haie, l'éclairage du jardin, la place de l'arbre, dimanche stand CAUE.
Atelier jardinage enfants : atelier de repotage de petits plants, chaque enfant repartira avec sa petite plante, stand Truffaut.
Atelier Kokédama : réalisation d'un kokédama en plante d'intérieur, 11h et 15h, 6 places par atelier d'une heure. Tarif : 15 €, matériel inclus, stand Atelier Flore et Sens.
Atelier fleurs séchées : réalisation de compositions, couronnes et globe fleurs, 11h et 15h, 6 places par atelier d'une heure. Tarif : 30 €, matériel inclus, stand champêtre.

Journées des Plantes & Art du Jardin à Blandy les Tours © Carole Desheulles

• La République de Seine-et-Marne 13 Mars 2023 – n°8089

> Crisenoy. Prison. Les porteurs du projet vont s'expliquer

CRISENOY

PRISON. Les porteurs du projet vont s'expliquer



Depuis 2021 et l'officialisation du projet, élus et habitants de Crisenoy s'opposent à la construction d'une prison sur le territoire de la commune RSN477

Le mercredi 15 mars, à 20h, à la salle polyvalente de Crisenoy, l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (Apij) organisera une nouvelle réunion publique dans le cadre du projet de construction d'une prison de 1 000 places sur le territoire de la commune, projet rejeté par la majorité des habitants et combattu par l'Association pour la préservation des terres agricoles, de l'environnement et du cadre de vie.

L'Apij présentera le résultat des études de sols réalisées et donnera des détails sur le projet et la manière dont elle souhaite obtenir la modification du PLU du village de Crisenoy, via une Déclaration d'utilité publique (DUP) qui pourrait également porter sur le projet de Zac Crisenoy-Fouju associé.

■ Réunion publique le 15 mars à 20h, salle des fêtes, rue du Vert-Saint-Père.

• La République de Seine-et-Marne 13 Mars 2023 – n°8089

> En bref. Chaumes-en-Brie. Saint-Patrick

CHAUMES-EN-BRIE

Saint-Patrick. Le Foyer rural de Chaumes-en-Brie en collaboration avec La Clé De L'impro Production (association loi de 1901) fête la Saint-Patrick le vendredi 17 mars à partir de 19h30 pour une 1^{re} partie qui inclue une prestation du Bagad « Melen ha Gwenn » et l'intervention d'un jeune humoriste de stand up Bayron Coillaud, puis à 21h un concert de musique irlandaise au son de la vielle à roue ou les musiciens vous initieront aux danses folkloriques. Boissons et snack sur place.



Profitez de la Saint-Patrick à Chaumes-en-Brie ! Illustration : Adobe Stock

• La République de Seine-et-Marne 13 Mars 2023 – n°8089

> Le Châtelet-en-Brie. Vente de vêtements

Vente de vêtements au Châtelet-en-Brie

L'Association catholique d'entraide du Châtelet-en-Brie organise une vente de vêtements à petits prix, sur le parking de La Poste de la commune. Rendez-vous le vendredi 17 mars, de 14 heures à 17 h 30, et le samedi 18 mars, de 9 h à 17 h 30. Le produit de cette vente sera entièrement destiné à l'achat de denrées alimentaires et d'articles d'hygiène, au profit des plus démunis.



PRISON DE CRISENOY. Le projet se dessine et attise la colère

Le 15 mars, l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (Apji) organisait une réunion publique à Crisenoy, dans le cadre de la mise en conformité du Plan local d'urbanisme (PLU) du village, en vue de la construction d'une prison de 1000 places.

CRISENOY

« Votre prison, on n'en veut pas ! » La salle était comble, chauffée à blanc. Après une première rencontre avec les habitants le 3 février 2022, l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (Apji) était de retour à Crisenoy le 15 mars, pour une réunion publique consacrée à la mise en conformité du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, dont la concertation est ouverte jusqu'au 29 mars.

Ce dernier, modifié en avril 2022 par la municipalité, empêche en effet la construction d'un établissement pénitentiaire de 1000 places sur le territoire du village, projet inclus dans le plan national « 15000 places » lancé par l'État en 2021.

Pour que la prison prévue pour 2027 puisse se réaliser, l'Apji monte donc un projet de modification du PLU afin d'obtenir du préfet de Seine-et-Marne une Déclaration d'utilité publique (DUP) qui l'autoriserait

à imposer les modifications nécessaires à sa construction. « La DUP, c'est le 49.3 du préfet ! », enrage un participant à la réunion, symbolisant le sentiment des 120 personnes présentes dans la salle : la prison dont ils ne veulent pas est en train de leur être imposée.

21 m de haut, 2000 véhicules par jour

« Cette concertation est une mascarade, abonde Hervé Jeannin, le maire de Crisenoy. On nous envoie les représentants de l'Apji qui ne sont que des exécutants. Les décideurs, à savoir le ministère et la préfecture, ne sont pas là. » « Notre rôle est de mettre en œuvre le projet dans le cadre de la réglementation existante », lui répond David Barjon, directeur général de l'Apji.

La modification du PLU prévoit de rendre constructibles 22,8 hectares de terres agricoles situés entre la RD57, l'autoroute



Prévue pour 2027, la prison de Crisenoy aura une capacité de 1000 places (600 en maison d'arrêt, 300 en centre de détention et 80 en quartier d'évaluation) Illustration - Architecture Groupe 6 W+FA

A5 et la ligne de TGV, à 500 m des habitations du hameau des Bordes.

La prison emploiera 600 personnes et sera accessible uniquement par la RD57, qui sera déviée afin de contourner le hameau. L'Apji, qui se dit prête

à financer le contournement, y prévoit le passage de près de 2000 véhicules par jours, dont environ 2 % de poids lourds. Une station d'épuration sera également construite sur le site et le chemin de Moisenay sera détourné et équipé d'une haie végétale.

Autre point sensible, la cohabitabilité de la future prison avec les habitations. Dans son projet, l'Apji prévoit une hauteur maximale de 21 m, mais s'est engagée « à trouver la meilleure solution pour garantir le masque végétal le plus dense possible ». Un argument qui n'a pas convaincu l'assistance : « Vous essayez de nous

vendre une prison à la Center Parcs, avec des arbres de 21 m de haut ? Mais il faut 30 à 40 ans pour atteindre cette taille ! », a relevé un habitant, s'appuyant sur la présence d'un pépiniériste pour le moins dubitatif. « Il est pour le moment impossible de savoir si les arbres cacheront l'ensemble de la structure, reconnaîtra finalement l'Apji. Des études complémentaires seront réalisées en 2023. »

« Une faible marge de manœuvre »

Alors que l'Apji annonce 30 % de végétalisation minimum et des mesures compensatoires,

une étude agricole doit être lancée en 2023, avant que la mise en conformité du PLU ne soit soumise à l'avis de l'Autorité environnementale. La DUP, elle, devrait intervenir début 2024. « Je suis stupéfaite qu'on parle aussi facilement d'artificialisation des sols. Je vais déposer un amendement pour préserver les terres agricoles Crisenoy dans le futur Schéma directeur d'Ile-de-France », a annoncé de son côté Julie Garnier (LFI), conseillère régionale, enjoignant « les amis majoritaires » du député Jean-Louis Thiériot (LR) à la soutenir à la Région.

Chahuté par le public pour son manque de clarté et accusé par certains de ne pas réellement s'opposer au projet de prison, ce dernier a rappelé que l'opposition disposait d'une faible marge de manœuvre, avant de promettre qu'il interpellera le ministre de la Justice à l'Assemblée. « J'aimerais que l'État privilégie les friches industrielles, comme le Clos Saint-Louis à Dammarié-les-Lys, a-t-il conclu. Mais tant que M. Dupond-Moretti sera Garde des Sceaux, j'ai peur que rien ne change. »

• Maxime BERTHELOT

■ Concertation publique ouverte jusqu'au 28 mars sur : www.apji.justice.fr

Les détenus de Melun n'iront pas à Crisenoy

Alors qu'en avril 2021 la préfecture de Seine-et-Marne expliquait que le projet de prison à Crisenoy permettrait « de concrétiser le projet de déménagement du centre de détention de Melun », les 300 détenus melunais devaient finalement rester dans leur cellule de l'île Saint-Etienne. Le 15 mars, l'Apji a confirmé que les

deux projets étaient « décorrés » et que le projet d'établissement crisenoyen « n'intégrait pas » les prisonniers de Melun.

Dès lors, quel avenir pour la prison de la ville de Melun ? « C'est l'Administration pénitentiaire qui répondra », a indiqué David Barjon, directeur général de l'Apji.

LE CHÂTELET-EN-BRIE

SPORT. Du crossFit pour repousser ses limites

Claire Galand et Lucas Mercou assurent des séances de crossFit, au Châtelet-en-Brie. Ils ont investi 70 000 € de matériel sportif. A vos haltères !

Dans la commune du Châtelet-en-Brie, la jeune salle CrossFit LC, offre une nouvelle activité sportive physique. La salle a ouvert ses portes le 18 avril 2022. Située dans l'ancien garage Peugeot, à la sortie de la commune, 49 route de Fontaine-le-Port, elle offre un cadre calme et chaleureux. Claire Galand et Lucas Mer-

cou, un couple de deux passionnés de CrossFit, se sont donnés pour objectif de partager leur passion dans ce lieu en tant que managers et coaches.

Lui a commencé sa carrière de coach avec une licence de STAPS, et a poursuivi une formation BPJEPS afin de devenir coach sportif. Il a obtenu son diplôme en 2016.

Sa compagne, à quant-à-elle débuté des études dans la communication et la photo. Elle s'est également lancée dans l'étude d'éducatrice physique spécialisée en CrossFit et a reçu son diplôme lors de l'ouverture du local châtelain.

Le CrossFit est une pratique sportive physique diversifiée, offrant la possibilité de travailler son corps intelligemment. « On pousse le corps dans un inconfort, explique Claire Galand. Les exercices changent constamment selon les séances, qui sont toutes différentes. Cela permet ainsi à notre corps de ne pas s'adapter à des efforts répétitifs. C'est également une activité mentale, du fait des difficultés à conclure certaines épreuves compliquées, ce qui pousse à donner le meilleur de soi-même. »

Equipement

Les coaches ont investi 70 000 € en matériel. Au sein du lieu, se trouvent deux salles. Un espace détente de 100m² permet à tous de partager un moment convivial avec baby-foot, ou de discuter sur de confortables canapés.

La salle principale de 520 m², où se passe l'entraînement, est



Des séances de crossFit ont lieu au Châtelet-en-Brie. E.J./PSM77

équipée de machines comme des vélos elliptiques ou des rameurs. Mais ce sont surtout les haltères qui sont utilisées, avec le poids du corps, pour travailler le cardio.

« Le but est de passer un bon moment en transpirant et de s'améliorer à son rythme, souligne Lucas Mercou. Les entraînements,

limités à douze personnes, permettent d'assurer un coaching de qualité où tous sont pris en charge de A à Z, peu importe le niveau. Les séances d'une durée d'une heure et quart, ont pour objectif de développer toutes les qualités physiques du corps. »

Concernant les tarifs, plu-

sieurs options sont proposées. Le mois en illimité est à 8 €. Pour une séance par semaine, le prix est de 50 €, et pour un forfait de 10 séances, il faut compter 130 €.

■ Salle ouverte de 9 h 30 à 21 heures. Téléphone : 06 46 61 95 16. Plus d'infos sur Instagram (@crossfit_lc).



• **La République de Seine-et-Marne 20 Mars 2023 – n°8090**


> CCBRC. Relais Petite Enfance et Crèche Familiale. *Conférence gratuite.*

Conférence

La communauté de communes Brie des rivières et châteaux propose une conférence gratuite à la crèche familiale du Châtelet-eri-Brie, 2 rue des Petits-Champs, le mardi 21 mars, de 19 h 30 à 21 h 30. L'équipe Relais petite enfance invite le public à échanger autour de l'importance de l'attachement chez le tout-petit, pour une séparation en douceur. La psychologue spécialisée, Magali Martin, animera la séance. Tél : 01 64 16 46 72.

• **La République de Seine-et-Marne 20 Mars 2023 – n°8090**

> Annonces judiciaires et légales. Avis administratif.



Commune de CRISENOY

**Projet de construction d'un établissement pénitentiaire
Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme**

**AVIS DE POURSUITE
DE CONCERTATION PRÉALABLE**

La mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Crisenoy est rendue nécessaire par le projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire communal. Cette procédure fait l'objet d'une concertation publique préalable.

Une première phase de concertation s'est tenue du 17 janvier au 6 mars 2022. Elle fut l'occasion d'informer le plus largement possible les acteurs du territoire sur la nécessaire mise en compatibilité du document d'urbanisme pour permettre la réalisation du projet.

La procédure de concertation doit être conduite jusqu'au dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique (DUP) emportant mise en compatibilité (MEC) du PLU auprès de l'autorité compétente pour prendre la décision. Par délibération en date du 17 juin 2022, le Conseil d'administration de l'APIJ a précisé les objectifs poursuivis et les modalités de poursuite de la concertation préalable relative à la mise en compatibilité du PLU de Crisenoy.

Le présent avis porte à la connaissance du public les objectifs et modalités de la poursuite de la concertation préalable relative à la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Crisenoy.

Les objectifs de la poursuite de la concertation préalable

La concertation préalable poursuit les objectifs suivants : informer et garantir le plus en amont possible la participation des habitants, des associations locales ainsi que des autres personnes concernées à l'élaboration de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, éclairer tout à la fois l'APIJ et l'administration sur les suites à donner à la concertation au regard des enjeux environnementaux et ceux relatifs à la santé humaine, permettre de rendre compte des effets potentiels ou avérés sur l'environnement et permettre d'analyser et de justifier les choix retenus au regard des enjeux identifiés sur le territoire concerné.

Les modalités de la poursuite de la concertation préalable

L'atteinte des objectifs se traduit par la mise en œuvre des modalités suivantes du **8 mars jusqu'au 29 mars 2023**.

- Pour la transmission des informations et consultation des éléments de connaissance :

- * Sur support numérique :
Site internet de la concertation : <https://www.poursuite-concertation-crisenoy.fr>
Site internet de l'APIJ : <https://www.apij.justice.fr/mis-actuelles/concertation-prealable-etablissement-penitentiaire-de-crisenoy-mise-en-compatibilite-du-plan-local-d-urbanisme-plu-de-la-commune-de-crisenoy/>
Site internet de la préfecture de Seine-et-Marne : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Concertation
- * Sur papier :
- Mairie de Crisenoy (18, rue des Noyers 77390 Crisenoy) aux heures habituelles d'ouverture.
- Pour le recueil des observations (consultées, enregistrées par l'APIJ pour nourrir la réflexion) :
Site internet dédié : <https://www.poursuite-concertation-crisenoy.fr>
Adresse électronique dédiée : poursuite-concertation-crisenoy@registre-dematerialise.fr
Adresse postale : APIJ - Service Foncier Urbanisme - 67, avenue de Fontainebleau (94270 Kremlin-Bicêtre)
Un registre papier en mairie de Crisenoy (18, rue des Noyers, 77390 Crisenoy) ouvert aux heures habituelles d'ouverture.
- Pour le dialogue et l'échange :
? une réunion publique le 16 mars 2023 à 20 h 00 à la salle polyvalente de Crisenoy, rue Vert Saint-Père, 77390 Crisenoy.

Les suites de la concertation

À l'issue de cette nouvelle séquence, l'APIJ tirera le bilan de la concertation et le publiera sans délai sur son site internet (www.apij.justice.fr). Le bilan sera joint au dossier d'enquête publique support de la mise en compatibilité du PLU de Crisenoy.

